

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Le conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes siège en séance ordinaire, ce lundi 11 mai 2020, par voie de visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raynald Foster,	conseiller
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présence de M. Serge Deschênes, maire.

Assiste également à la séance, par voie de visioconférence : Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

2020-05-089
6973

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020, du 13 mars 2020, qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 13 mai 2020 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos. Et, que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à y prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 40 et vérifie le quorum.



2020-05-090
6974

Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le point " Affaires nouvelles " demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2020-05-091
6974

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter tel quel le procès-verbal de la réunion ordinaire du 6 avril 2020.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2020-05-092
6974

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapports financiers

Dépôt : rapport sur les recettes et les dépenses en date du 30 avril 2020.

- Aqueduc

Secteur Pointe-aux-Outardes : 2 474 m³, moyenne : 83 m³/jr

Secteur Les Buissons : 8 154 m³, moyenne: 272 m³/jr

Station de recherche : non disponible

Camping de la Rive : non disponible

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les entretiens tenus : 2,7,8,15,16,21 et 22 avril 2020

Incendies : 6 et 20 avril 2020

Premiers répondants : aucun

Formation des pompiers : aucune

Rencontre : aucune

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbaux : aucun

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2020-05-093
6974

CORRESPONDANCE

Reçue :

* M. Martin Tremblay, chef du Centre de services de Baie-Comeau et Bergeronnes -20-04-20- demande de collaboration afin de diffuser l'information sur les lois, les règlements et les normes en vigueur lors de la construction d'un nouvel accès, de l'organisation d'un événement, de l'installation d'une affiche publicitaire ainsi que pour tous les travaux effectués à l'intérieur de l'emprise d'une route entretenue par le ministère des Transports.

* Direction des programmes fiscaux, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation 20-04-22- le ministère a décidé de devancer le versement de la péréquation municipales au 1^{er} mai, au lieu du 30 juin.

* Mme Elen Paradis, directrice régionale, ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques -20-04-23- envoi de l'autorisation requise en vertu de l'article 34 de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel pour le projet de réparation de l'enrochement en bordure de la rue Labrie.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



Expédiée :

- * M. Martin Ouellet, député de René-Lévesque -20-04-07- demande de mesures permettant aux municipalités d'avoir accès à un crédit temporaire à 0% d'intérêt, ou encore des mesures afin de rembourser aux municipalités les intérêts générés par l'utilisation d'un crédit temporaire afin de mettre en place des mesures de reports de taxes municipales.
- * Mme Marilène Gill, députée de la Circonscription Manicouagan 20-04-07- demande pour que le revenu des pompiers volontaires et des élus municipaux n'ait pas valeur de rémunération aux fins des programmes d'assurance-emploi et du programme canadien.
- * M. Nicolas Avoine, Construction Nicolas Avoine -20-04-07- envoi de la résolution numéro 2020-04-077 selon laquelle le conseil municipal accepte le prix négocié pour les travaux de réfection, à la suite de dommage causé par un bris d'eau au Centre des loisirs, au coût de 13 937,65 \$, plus taxes.
- * Mme Gaëlle Carrier, Akifer -20-04-07- Envoi de la résolution numéro 2020-04-078 selon laquelle le conseil municipal accepte la proposition d'Akifer afin de procéder à l'analyse de la vulnérabilité des puits, et ce, au coût de 21 640 \$, plus taxes.

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné les mesures exceptionnelles de distanciation sociale dues à la pandémie de COVID-19, la réunion se déroule à huis clos. Nous n'avons reçu aucune question par courriel, tel qu'indiqué dans le dernier bulletin municipal Le Cacardeur.

2020-05-094
6975

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Raynald Foster et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2020-05-11.

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

Aucun

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2020-05-095
6975

DEMANDES D'AUTORISATIONS ET D'EXPLOITATION – PROJET DE STABILISATION DES BERGES / RECHARGE DE PLAGE

- CONSIDÉRANT** les travaux de stabilisation / recharge de plage qui seront réalisés en bordure de la rue Labrie Est ;
- CONSIDÉRANT QU'** une demande d'autorisation doit être faite auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ;
- CONSIDÉRANT QU'** une demande d'autorisation doit être faite auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ;



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

CONSIDÉRANT QU' une demande de bail non exclusif d'exploitation de sable et de gravier doit être faite auprès de la MRC de Manicouagan.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'entériner :

- La demande d'autorisation auprès du ministère de Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, au coût de 3 462,00\$.
- La demande d'autorisation auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, au coût de 2 006,32\$.
- La demande de bail non exclusif d'exploitation de sable et de gravier auprès de la MRC de Manicouagan, au coût de 295,00\$.

Il est également résolu d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer tous les documents relatifs à la gestion du sable et du gravier auprès de la MRC Manicouagan (bail, déclaration et renouvellement).

2020-05-096
6976

**RENOUVELLEMENT CERTIFICAT DE QUALIFICATION EN EAUX –
M. MAXIME WHISELL**

CONSIDÉRANT QUE l'avis de renouvellement du certificat de qualification en traitement d'eau souterraine avec filtration et réseau de distribution pour M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de renouveler le certificat de qualification en traitement d'eau souterraine avec filtration et réseau de distribution de M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics, au coût de 117,00 \$.

2020-05-097
6976

**PROPOSITION – VÉRIFICATION DES PUIXS P-2 ET P-3 DU SECTEUR DE
POINTE-AUX-OUTARDES**

CONSIDÉRANT la baisse de production des puits P-2 et P-3 du secteur de Pointe-aux-Outardes, des essais de capacité doit être effectués afin de confirmer les travaux à réaliser pour améliorer la situation ;

CONSIDÉRANT QUE le changement de pompe qui était prévu pour le puits P-3 se fera pendant les travaux de vérification ;

CONSIDÉRANT QU' une vérification par caméra sera réalisée dans les puits, selon le résultat des tests et nettoyages, dans le but de voir l'état des crépines.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter la proposition d'Akifer afin de procéder aux travaux suivants :

- Préparation ;
- Essai de capacité aux puits P-2 et P-3, secteur Pointe-aux-Outardes ;
- Nettoyage des puits par compression-détente et chloration massive ;
- Vérification par caméra des puits P-2 (si nécessaire) et P-3 ;
- Retrait et mise en place de la nouvelle pompe dans le puits P-3 ;
- Possibilité de retirer la pompe dans le puits P-2, selon les résultats obtenus ;
- Désinfection des puits avant la remise en fonction.

Pour un montant total de 4 704,00 \$, plus taxes.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



La location d'un compresseur et d'une grue ainsi que les services d'un électricien et d'un plombier seront nécessaires pour réaliser ces travaux au coût approximatif de 4 000 \$, plus taxes.

2020-05-098
6977

**TABLE DE CONCERTATION – ORGANISME DE BASSINS VERSANTS
MANICOUAGAN (OBVM)**

CONSIDÉRANT la demande d'Organisme de Bassins versants Manicouagan afin de nommer un représentant à sa table de concertation ;

CONSIDÉRANT QUE l'OBVM fait la promotion d'une gestion intégrée de l'eau en assurant une concertation de l'ensemble des intervenants ayant un intérêt dans la gestion de l'eau de son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la table de concertation aura pour objectif de déterminer les priorités dans la préservation des milieux humides et hydriques sur le territoire, en cohérence avec les MRC.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de nommer M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux pour représenter la Municipalité de Pointe-aux-Outardes auprès de la table de concertation de l'Organisme de Bassin versants Manicouagan.

2020-05-099
6977

PROTOCOLE D'ENTENTE – SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

CONSIDÉRANT QUE le protocole d'entente concernant les services aux sinistrés entre la Municipalité de Pointe-aux-Outardes et la Société canadienne de la Croix-Rouge (division du Québec) doit être renouvelé pour une période de trois (3) ans.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser M. Serge Deschênes, maire, et Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le protocole d'entente de services aux sinistrés entre la Municipalité de Pointe-aux-Outardes et la Société canadienne de la Croix-Rouge (division du Québec) pour une période de trois (3) ans, au coût de 221,85 \$, pour l'année 2020.

2020-05-100
6977

MANDAT REPRÉSENTANTS POUR ACQUISITION – VENTE POUR TAXES

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière ou M. Raynald Foster, conseiller municipal, à faire l'acquisition de l'immeuble vendu pour non-paiement de taxes par la MRC Manicouagan, le jeudi 11 juin 2020 à 10 h 00, au nom de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, et ce, au montant suivant :

- 96030-4042-64-8132 pour un montant de 7 000,00 \$

2020-05-101
6977

ADHÉSION – AVIS SUR L'ÉTHIQUE EN LOISIR ET EN SPORT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes reconnaît l'importance d'un environnement de loisir et de sport sûr et accueillant pour tous.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes adhère à l'avis sur l'éthique en loisir et en sport et s'engage à :



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

- Mettre au premier plan les valeurs indissociables d'une contribution positive de la pratique d'activités de loisir et de sport ;
- Promouvoir l'éthique auprès de son organisation et de ses membres.

2020-05-102
6978

**PROJET AMÉNAGEMENT COMESTIBLE – SECTEUR NOURRICIER ET
GESTION DES SURPLUS ALIMENTAIRES**

CONSIDÉRANT la confirmation que le projet d'aménagement comestible, secteur nourricier et gestion des surplus alimentaires, sera remboursé par une aide financière du CISSSCN et Espaces saines habitudes de vie Côte-Nord pour un montant de 13 820 \$;

CONSIDÉRANT QUE des dépenses doivent être autorisées afin de réaliser le projet.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder aux dépenses suivantes :

Coopérative Gaïa	Implantation et entretien de quatre (4) bacs et deux (2) ateliers de formation	3 000 \$
Résidence St-Joseph	Construction de quatre (4) bacs pour les aménagements	1 360 \$
Réfrigération Gagnon	Réfrigérateur extérieur	3 320 \$
VAR inc.	Installation électrique pour réfrigérateur	500 \$
	Matériaux pour abri	2 500 \$
Salaire animation culinaires diverses	Mme Mélanie Lapointe et Mme Fabiola Vielma	3 000 \$
Lettagraph	Coroplast	500 \$

Pour un total de 14 180 \$, taxes incluses.

2020-05-103
6978

**ACHAT – PROJET POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS
STRUCTURANTS SKI DE FOND**

CONSIDÉRANT les circonstances de la COVID-19, l'activité de Fatbike a dû être annulée.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raynald Foster, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'achat de :

- Équipement de fartage auprès de Spin Sports 997,38 \$
- Signalisation auprès de Lettagraph 500,00 \$

Pour un total de 1 497,38 \$, taxes incluses afin de finaliser le projet de ski de fond dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants.

2020-05-104
6978

**GRANDE WEB DIFFUSION – ASSOCIATION DES DIRECTEURS
MUNICIPAUX DU QUÉBEC**

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à s'inscrire à la Grande WEB diffusion (en remplacement du congrès 2020) de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu les 16, 17 et 18 juin 2020, et qui sera accessible en rediffusion jusqu'en septembre 2020, au coût de 375 \$, plus taxes.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



2020-05-105
6979

NOMINATION – MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de nommer M. Raynald Foster au titre de maire suppléant pour la période du 12 mai au 6 juillet 2020.

AFFAIRES NOUVELLES

Aucune

2020-05-106
6979

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné les mesures exceptionnelles de distanciation sociale dues à la pandémie de COVID-19, la réunion se déroule à huis clos. Nous n'avons reçu aucune question par courriel, tel qu'indiqué dans le dernier bulletin municipal Le Cacardeur.

2020-05-107
6979

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit et est levée, il est 20 h 26.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, Serge Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE